



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Direction Départementale des Territoires

Dijon, le

Service de l'Eau et des Risques

Bureau Police de l'Eau

Affaire suivie par : Josette MARIA

josette.maria@equipement-agriculture.gouv.fr

Tél. 03 80 29.44.17 – Fax : 03 80 29.42.60

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Projet d'aménagement de la confluence de la Vouge et de la Saône

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 27 avril 2010 une enquête publique sera ouverte du mercredi 12 mai 2010 au vendredi 28 mai 2010 inclus dans les communes de ESBARRES et PAGNY-LE-CHATEAU suite à la demande présentée par l'Etablissement Public d'Aménagement des Vallées de la Saône et du Doubs au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement en vue de l'autorisation de l'aménagement de la confluence de la Vouge et de la Saône.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies de ESBARRES et PAGNY-LE-CHATEAU et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.


Les observations écrites pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur, M. Jean-Michel OLIVIER, Directeur des travaux du génie militaire, en retraite, en mairies.

De plus, le commissaire-enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées les :

- mardi 18 mai 2010, de 17 h à 19 h, à la mairie de ESBARRES
- jeudi 27 mai 2010, de 14 h 30 à 16 h 30, à la mairie de ESBARRES
- vendredi 28 mai 2010, de 17 h à 19 h, à la mairie de PAGNY-LE-CHATEAU

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur soit dans les mairies de ESBARRES et PAGNY-LE-CHATEAU, soit à la Préfecture de la Côte d'Or – Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse à DIJON.

Pour le Préfet et par délégation, le Chef du Bureau Police de l'Eau


Paul-Henry DUPUY